

contexte

Dans notre société, des personnes, du fait des conditions sociales, de la maladie, d'un handicap, de l'âge, font l'objet de mesures d'aides, de soin, d'assistance, qui peuvent être assumées par des *professionnels de la santé, de l'éducation, du travail social*.

Ces professionnels ont parfois des difficultés à conjuguer dans leurs pratiques deux exigences :

- *celle de l'expertise relative aux différents métiers,*
- *celle de la prise en compte de la personne dans sa singularité.*

La recherche d'une expertise maximale peut conduire à segmenter l'accompagnement de la personne en autant de projets correspondant aux différentes interventions.

En revanche, trop privilégier une approche qui se voudrait globale peut conduire à une prise en compte insuffisante des besoins spécifiques de la personne et d'un accompagnement approprié.

Les parcours se sont complexifiés et les partenariats se sont multipliés rendant nécessaire l'approche de cette complexité.

Des textes législatifs et réglementaires récents tentent de résoudre ce dilemme. La notion de coordination est mise en avant comme une réponse essentielle en vue d'améliorer l'articulation et la cohérence des actions par rapport à la personne, à son parcours, à l'évolution de son accompagnement. Les orientations en matière de réseaux de santé, de dispositifs médico-sociaux et d'école inclusive en sont des exemples. Mais les cadres législatifs et réglementaires peuvent ne pas être opérants et les professionnels sont souvent désarmés dans leurs pratiques de terrain.

Dans les champs sanitaire, éducatif et social, la notion d'accompagnement de la personne est essentielle. La volonté des partenaires à l'initiative de ce colloque est de favoriser les échanges entre ces 3 champs pour une reconnaissance réciproque et une mutualisation de leurs expertises.

Ce colloque se propose d'explorer les différentes dimensions de cette problématique pour permettre aux formateurs et aux professionnels de terrain de mieux cerner les enjeux d'un accompagnement porteur de sens.

objectifs opérationnels

- 1. Repérer** dans les référentiels de formation des 3 secteurs cités :
 - les mentions explicites à la nécessaire coordination des actions à la fois intra et inter-secteurs,
 - la déclinaison qui en est faite dans les organismes de formation au travers de leurs référentiels.
- 2. Examiner** les méthodologies, les supports, les stratégies de formation qu'utilisent les formateurs pour que les apprenants soient en capacité d'accompagner les personnes dans la continuité d'un parcours porteur de sens.
- 3. Confronter** différentes stratégies qui permettent d'inscrire des projets d'accompagnement dans l'histoire du sujet, dans son environnement, et en référence à ses caractéristiques personnelles.
- 4. Questionner** les modalités de participation de la personne à l'élaboration de son projet d'accompagnement.
- 5. Inventorier et analyser** les outils permettant aux professionnels de rendre effectifs :
 - la personnalisation de l'accompagnement,
 - la coordination des interventions,
 - la cohérence et la continuité des parcours.
- 6. Présenter** des outils d'évaluation permettant de répondre au mieux à la diversité des situations et les **adapter** aux exigences des responsables des structures de prise en charge, des formateurs institutionnels et des chargés de formation.
- 7. Interroger** la façon dont les contraintes managériales et institutionnelles influent sur la qualité de l'accompagnement.

Colloque 16 et 17 mars 2017
l'accompagnement de la personne :
quels projets, quels enjeux, quelles formations ?

présentation de l'appel à communication

1. les propositions de communication (environ 2 000 signes soit 1 page) sont adressées au

secrétariat du colloque : Catherine CONDON

pour le **15 novembre 2016 au plus tard**

sous forme électronique (format word)

e-mail : c.condon@irtsaquitaine.fr

2. les projets de communication seront analysés, sélectionnés et regroupés pour répondre au mieux à la logique du colloque.

3. une présentation de 20 minutes sera faite en atelier.

Trois communications seront présentées dans chaque atelier.

Les auteurs des communications retenues recevront par courriel les textes des autres communicants de leur atelier.

4. le texte définitif de la communication, enrichi par la réflexion du groupe et par les échanges avec les autres communicants, sera adressé ultérieurement au secrétariat du colloque.

5. A l'issue du colloque, les actes feront l'objet d'une publication.

comité scientifique

Jacques BERTON, cadre pédagogique, IRTS Aquitaine,
Eric CHAUVIER, professeur, Université de Bordeaux,
Michel LAFORCADE, directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
Eric LUCY, cadre pédagogique, IRTS Aquitaine,
Dominique MILLET, président, AIFRISSS,
Maëla PAUL, professeur, CNAM,
M-Laure POUCHADON, chargée de recherche et d'enseignement, IRTSA
Serge THOMAZET, professeur, Université de Clermont-Ferrand.

Conférenciers

Eric CHAUVIER, Michel LAFORCADE, Maëla PAUL, Serge THOMAZET

Public

formateurs, chercheurs, responsables d'institutions de formation,
tuteurs des secteurs de l'éducation, de la santé et du travail social.

Contact

secrétariat du colloque : Catherine CONDON

tel : 05 56 84 20 86 - e-mail. : c.condon@irtsaquitaine.fr

I.R.T.S. Aquitaine - pôle évaluation recherche développement

9, avenue François Rabelais - B.P. 39 - 33401 TALENCE CEDEX



16 et 17 mars 2017

appel à communication

***l'accompagnement
de la personne :***

quels projets,

quels enjeux,

quelles formations ?

à l'I.R.T.S. Aquitaine

9, av François Rabelais
B.P. 39
33401 Talence Cédex
tél. 05 56 84 20 20
fax. 05 56 84 20 22
www.irtsaquitaine.fr

 **Institut Régional du Travail Social Aquitaine**
 **Association Internationale de Formation et de
Recherche en Instruction Spécialisée, Santé et Social**